

Réchauffement climatique : Sevran et 12 collectivités interpellent Total

Face au réchauffement climatique qui les impacte, des collectivités se lancent dans une action inédite. Sevran et 12 d'entre elles, ainsi que 4 ONG interpellent le groupe Total, qui figure au 19e rang des plus grands pollueurs du monde. Ce groupe industriel dont les émissions de gaz à effet de serre représentent à elles seules plus des deux tiers de celles de la France, est invité à prendre sa part de responsabilités, déjà partagées par les territoires, pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C, faute de quoi elles pourraient l'attaquer en justice.

Alors que les effets du réchauffement climatique défraient régulièrement la chronique, les grands groupes industriels poursuivent, sans sourciller, leur politique de développement des énergies fossiles (pétrole et gaz) et hypothèquent sérieusement l'avenir... et la vie des habitants au quotidien.

C'est pour cela que, mardi 16 octobre, le bureau municipal de Sevran s'est prononcé de manière unanime en faveur d'une démarche visant à interpeller Total, l'un des plus gros pollueurs en France, pour l'inciter à intégrer dans son « plan de vigilance » l'objectif de limiter à 1,5°C ses émissions de gaz à effets de serre.

La première étape de cette démarche est l'envoi au Président de l'entreprise Total, Patrick Pouyanné, d'un courrier d'interpellation lui demandant de mettre en conformité son « plan de vigilance » qui doit prendre en compte les actions adaptées pour limiter les risques climatiques que fait peser l'entreprise sur les territoires et leurs habitants.

La seconde étape sera d'examiner en mars 2019 le plan de vigilance présenté par Total et vérifier sa conformité. Si ce plan de vigilance n'est pas conforme, les 13 collectivités et les 4 associations assigneront Total en justice.

De son côté, la ville de Sevran a pris plus que sa part de responsabilités dans cette lutte contre le réchauffement climatique. Depuis 2001, elle met en place une réelle politique de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique, en dépolluant les terrains Kodak et Westinghouse laissés en friche pollués par la désindustrialisation, en préservant les espaces verts et en les ouvrant au public. Elle s'inscrit dans le plan Nature 2050 de la Caisse Des Dépôts pour la préservation de la biodiversité et de la valorisation de la nature en ville. Elle s'engage dans l'économie circulaire, avec le programme Cycle Terre, qui vise à recycler les terres excavées du Grand Paris Express pour les transformer en matériaux de construction en terre crue, elle fait partie des « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV, ex TEPOS), elle a permis la réalisation d'une chaufferie biomasse, ainsi que la modernisation de ses équipements publics vers toujours plus d'économie d'énergie...

Avec son PCET (Plan Climat Energie Territorial) la ville s'était déjà engagée dans la lutte contre le changement climatique. Sevran avait adopté son PCET le 26 novembre 2013 en conseil municipal après deux années de travail partenarial avec les services de la ville et les acteurs du territoire. Une nécessité quand on sait que 30 % des ménages sevranais consacrent plus de 8 % de leur revenu à des dépenses énergétiques et que l'offre énergétique continuera à diminuer à l'avenir, grevant inéluctablement les ressources financières des habitants et l'avenir des populations futures.

Les 12 autres collectivités sont : Arcueil, Bayonne, Bègles, Est-Ensemble, Grande-Synthe, Grenoble, La Possession (la Réunion), Mouans-Sartoux, Nanterre, Vitry-le-François. Et les 4 ONG : Notre Affaire à Tous, Les Eco Maires, Sherpa et ZEA.

Fichiers

[Dossier de presse Interpellation Total.pdf](#) (.pdf - 703.95 Ko)

Publié le 24 octobre 2018